

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 108 (1963)
Heft: 2

Rubrik: Revue de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

base appelées « poudres SD », abréviation de « sans dissolvant », qui servent notamment au chargement des roquettes SS 10, ENTAC, R 4, 73 mm, projectiles PEPA; elle peut produire des blocs jusqu'à 250 mm de diamètre.

Elle fabrique pour le moment deux types de propergols composites servant au chargement d'engins de calibre important, tels que: AGATE, ANTARÈS, BÉRÉNICE, BÉLIER, CENTAURE, DRAGON, PÉGASE, etc. Selon les engins, les blocs de poudre sont libres dans les enveloppes des propulseurs, toutefois calés ou collés à la paroi interne; dans ce dernier cas la préparation de la surface du propulseur exige de multiples et complexes opérations pour assurer l'adhérence des blocs.

Les dimensions des blocs dépendent des puits dans lesquels s'effectue la coulée. Actuellement la poudrerie fournit des blocs de 1,50 m et pesant plusieurs tonnes. Ces blocs exigent des contrôles très stricts, des analyses chimiques et des examens radiologiques. Et avant les essais en vol, les performances balistiques d'un certain nombre de blocs sont vérifiées dans des stands de tir au point fixe.

J. Pergent

Revue de la presse

L'armement conventionnel dans le « remis » atomique¹

Le péril atomique est reconnu aussi bien à l'est qu'à l'ouest et il place respectivement les deux blocs opposés dans une situation analogue à celle du joueur d'échecs qui est dit « pat », ou encore à celle qui est appelée « remis », où il n'est plus de solution possible. En cas d'emploi des armes atomiques que chacun d'eux possède, ces deux blocs, et avec l'humanité tout entière, sont menacés de destruction totale. De ce fait l'importance de l'armement « conventionnel » augmente, mais son emploi par l'agresseur éventuel risquerait de provoquer une riposte atomique. En fait, armement atomique et armement conventionnel répondent au même but qui est d'éviter la guerre ou tout au moins d'en accroître le danger pour l'adversaire; un moyen terme, apparent compromis, s'est glissé dans l'armement conventionnel; c'est « l'arme atomique tactique », mais quelle limite celui-ci ne devra-t-il pas dépasser pour ne pas provoquer de riposte atomique généralisée?

¹ Tiré de la « Revue militaire générale » (Janvier 1963) (Réd.)

L'importance d'un armement conventionnel (toute idée d'agression de la part de l'Occident étant exclue) répond au but politique d'assurer la paix; cet armement devrait être tel que le risque de l'affronter apparaisse exagéré à l'agresseur éventuel, sans que sa constitution fasse obstacle à l'essor économique, ce qui exige qu'il soit tenu compte des facteurs psychologiques et politiques propres à l'Occident.

Même à l'époque du « remis » atomique actuel, il faut être pourvu d'un armement conventionnel excluant pour l'adversaire toute certitude de victoire. A cet égard les Etats européens de l'OTAN offrent un spectacle surprenant. En dépit du nombre d'années au cours desquelles a subsisté la tension avec l'Est, les forces conventionnelles estimées nécessaires, et en fait insuffisantes, n'ont pas encore été mises intégralement sur pied. Il devrait être créé une zone de protection des frontières, avec forces d'occupation échelonnées en profondeur (100 km et plus) où viendraient se briser les forces blindées de l'ennemi, s'user son infanterie, et dans laquelle se développerait la contre-attaque menée par des forces mobiles. Plus en arrière seraient encore nécessaires de fortes unités de barrage, des réserves prêtes à intervenir contre les parachutistes, les forces aéroportées. L'existence de puissantes réserves est de première importance. Un moyen propre à en constituer serait offert par un système de milices qui vaut d'être étudié sur la base de l'organisation helvétique, tant pour ce qui concerne la constitution que l'instruction des milices.

Ce qui importe au premier chef, c'est l'affermissement des forces morales des nations libres, à quoi doivent contribuer les efforts des hommes politiques, la législation, la presse.

Quelques chiffres font ressortir ce qui est possible avec un système de milices bien conçu et préparé: avec une population de 5 100 000 habitants, la Suisse lève dans un délai de trois jours un effectif de 500 000 hommes et l'on en déduit aisément le potentiel défensif pouvant résulter pour l'Europe occidentale d'une organisation semblable.

Il est à remarquer que la supériorité numérique, parfois évoquée, du bloc oriental est un mythe; il y a environ quatre ans, l'URSS possédait avec des satellites 293 millions d'habitants, les Etats européens de l'OTAN 257 millions auxquels s'ajoutent à bien des égards 52 millions d'habitants des Etats européens neutres et, au bénéfice exclusif de l'Europe occidentale, les 295 millions d'habitants des Etats-Unis et du Canada. Il est inadmissible dans ces conditions que 2000 années d'histoire européenne se terminent un jour par un désastre imputable aux erreurs et aux faiblesses des Occidentaux eux-mêmes.